

RUE DE L'AVENIR LES MISSIONS DE CORRESPONDANT LOCAL



Les Correspondants locaux de Rue de l'Avenir enrichissent et valorisent sur leurs territoires l'action de l'Association par les liens qu'ils créent, leurs échanges d'information et leur connaissance des lieux.

Leurs interventions sont adaptées en fonction des contacts développés avec les partenaires locaux, les collectivités territoriales et la presse locale.

L'association développe le réseau de correspondants locaux dans les métropoles ou intercommunalités ainsi qu'auprès des communes de toutes tailles pionnières ou intéressées en matière de réflexion et d'action sur les espaces publics.

Ils sont en relation avec les associations et partenaires impliqués dans la gestion des espaces publics ainsi que les établissements concernés par les aménagements urbains (enseignement, santé, culture, activités, etc.), les mobilités ou le cadre de vie.



I. Objectifs du réseau de correspondants locaux de Rue de l'Avenir

- **Suivre sur le terrain**, des projets et des réalisations d'aménagement ou de gestion des espaces publics dans les domaines correspondant aux objectifs de Rue de l'Avenir et les faire connaître au niveau national pour développer ainsi une force de propositions et d'initiatives résultant de politiques locales.
- **Contribuer à la construction d'un réseau d'acteurs**, motivés par les mobilités urbaines et l'urbanisme durable, qui puisse échanger et mutualiser leurs actions, faire connaître leurs expériences et participer, le cas échéant, aux dynamiques collectives allant dans le sens des attentes des citoyens et d'une ville plus désirable et durable.
- **Donner à Rue de l'avenir une visibilité locale et régionale**, en faisant connaître les grands principes portés par l'association et être un relai avec les médias du territoire.

Les objectifs de Rue de l'Avenir

- 1) **Contribuer à améliorer la qualité de vie en milieu urbain** et œuvrer pour la mise en œuvre d'un partage plus équilibré de l'espace public entre ses divers usagers, en particulier les plus fragiles (seniors, enfants, personnes en situation de handicap).



- 2) **Prendre et faire connaître des initiatives** visant à :

- Adopter des mesures de modération de la circulation motorisée individuelle en termes de vitesse et de quantité de véhicules, en vue de la sécurisation et de la qualité de vie en ville (réduction de la pollution de l'air et du bruit, stimulation de la vie locale).
- Favoriser la sécurité des usagers confrontés à des risques d'accidents dans leurs déplacements.
- Proposer des aménagements permettant d'inciter plus de citoyens à exercer une activité physique régulière de proximité en ville...



- 3) **Conduire une action éducative et pédagogique** en direction de l'ensemble des usagers de l'espace public et plus particulièrement vers les enfants et les jeunes, en organisant leur participation (animation, information, activités...).

Organiser des opérations inter générations propices au partage de l'espace public (Rues aux enfants / Rue pour tous...).



II. Missions des Correspondants locaux et domaines d'activités.

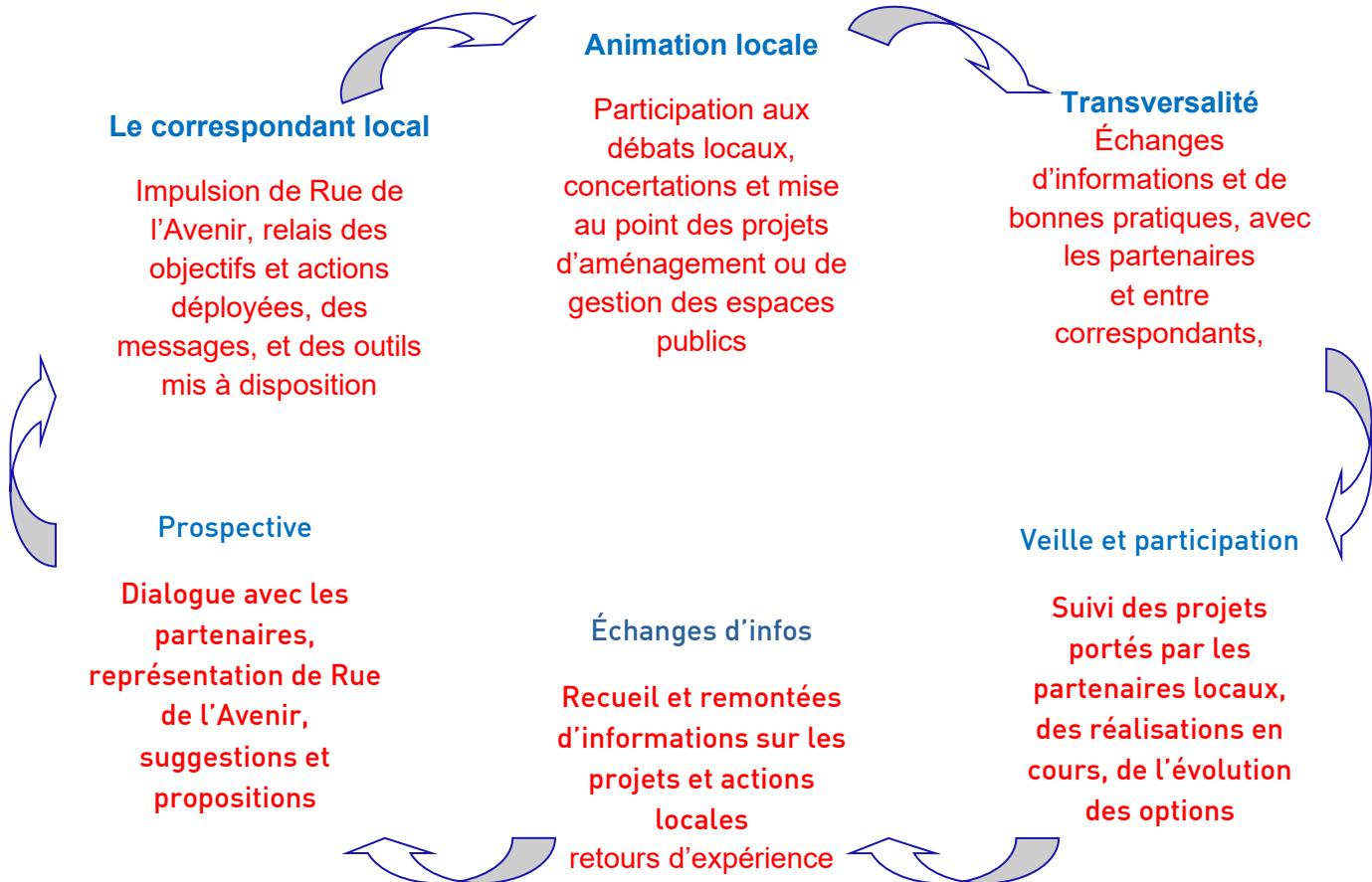
Le correspondant local a pour mission d'informer et d'inciter les élus et les habitants d'une collectivité ou d'un territoire à évoluer en matière d'organisation et d'usage des espaces publics, dans le cadre d'une politique de déplacement, d'environnement et de développement durable.

Il valorise l'émergence de pratiques adaptées ou innovantes et recueille des informations sur les projets et réalisations situés sur son territoire.

Il développe différents moyens d'action permettant de concourir à ces démarches:

- Représentation de l'association auprès des pouvoirs publics,
- Relations et travail partenariales avec les associations et organismes partageant les mêmes centres d'intérêt,
- Participation à des actions, réunions, débats, concertations, visites de sites, appels à projet, animations, stands...
- Contacts et Interventions dans les médias locaux
- Participation aux publications de bulletin, revues et autres ouvrages.





III. Coordination, communication et investissement personnel, réseau de correspondants locaux et outils d'animation.

Le temps consacré par le correspondant local à ses missions s'adapte à ses disponibilités : il peut représenter par exemple une ou deux journées par mois consacrées aux besoins locaux et actions conduites sur son territoire.

L'usage des outils Internet et du web permettent de travailler en réseau avec l'ensemble des correspondants de Rue de l'Avenir. Des rencontres mensuelles en visioconférence sont organisées au niveau national ou par grande région, coordonnées par les référents territoriaux, pour échanger sur les expériences en cours, adapter les démarches et se projeter vers de nouvelles actions.

Le correspondant local dispose des documents de référence et enrichit la base documentaire par ses recherches, expériences et propositions de supports et documents dématérialisés ; il peut contribuer au bulletin trimestriel de Rue de l'Avenir en apportant les informations locales qu'il juge utiles à la vie de l'association.



Contacts : Denis Moreau (denis.moreau11@wanadoo.fr) - Vincent Chas (vincentchas@ruedelavenir.com)